

## LES ECOGESTES ECONOMIQUES POUR LES MEUBLES DE TOURISME

### Economies de chauffage et d'eau chaude :

- ✓ Le premier poste d'économie d'énergie dans un logement est l'isolation. Si vous souhaitez faire des travaux, portez une attention particulière à ce poste.
- ✓ Si votre logement n'en est pas déjà équipé et si la mairie vous y autorise, installez des volets roulants (électriques ou non). Si votre chaudière a plus de 20 ans, pensez à la changer. Cela va permettre au moins 30% d'économie d'énergie sur le chauffage et l'eau chaude.
- ✓ Installez un thermomètre dans la pièce principale pour que les locataires puissent connaître la température ambiante et réguler au mieux le chauffage.
- ✓ Vous pouvez mettre à disposition des locataires une notice explicative du système de régulation afin qu'ils utilisent au mieux les équipements (thermostat, vannes thermostatiques...)

### Economies d'électricité :

- ✓ Choisissez des équipements électroménagers performants avec une étiquette énergie de classe A.
- ✓ Si vous changez vos plaques de cuisson électriques, préférez leur l'induction ou la vitrocéramique, moins énergivores.
- ✓ Afin de réaliser des économies d'électricité, vous pouvez installer des détecteurs de présence ou des minuteurs dans les couloirs, l'entrée ou encore le garage.
- ✓ Les appareils audiovisuels consomment autant en veille qu'en fonctionnement. Afin de réduire leur consommation, vous pouvez mettre à disposition des locataires des multiprises à interrupteur afin de couper les veilles.
- ✓ Mettez à disposition des locataires les notices des appareils électroménagers.

### Economies d'eau :

- ✓ Vérifier régulièrement l'installation d'eau pour éviter les fuites qui peuvent doubler la consommation
- ✓ Installer une chasse à double débit (3 ou 6 litres) qui consomme deux fois moins qu'une chasse classique
- ✓ Il existe des mousseurs économes (30%, 50% et 70% d'économie) que vous pouvez installer sur le pommeau de douche et robinets existants. En fonction de l'usage, vous pouvez adapter le mousseur : optez pour des mousseurs à 30% pour la cuisine et à 70% pour la douche et le robinet de la salle de bain.
- ✓ Si possible je remplace l'eau potable par l'eau de pluie pour arroser le jardin ou laver les voitures
- ✓ Mettre à disposition des locataires des produits d'entretien possédant au moins l'écolabel européen.

### Tri des déchets :

- ✓ Mettez à disposition des locataires un système de tri sélectif, et les informations leur permettant de l'effectuer correctement. Pour cela je me renseigne auprès de l'organisme qui gère les déchets de ma commune.